

Grand Prix de Faulquemont-Pontpierre

04 et 05 juillet 2020



Conditions de participation

Epreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une Fédération reconnue et répondant aux exigences du statut amateur.

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Terrain

Faulquemont-Pontpierre

Messieurs : 5952 mètres-Par 73-slope 152

Dames: 5075 mètres-Par 73-slope 147

Formule de jeu :

36, trous , simple stroke-play, 18 trous par jour

Vendredi 03 juillet : entraînement (réservation des départs obligatoire)

Samedi 04 juillet : 1^{er} tour

Dimanche 05 juillet 2^{ème} tour

Limite d'index

Date de prise en compte des index : *mardi 23 juin 2020 à 9h00*

Messieurs : inférieur ou égal à 8.4 (repères blancs)

Dames : inférieur ou égal à 11.4 (repères bleus)

Champ des joueurs

Le nombre total des engagés sera limité à 144 joueurs maximum dont 33 dames minimum et 14 wild cards maximum. La répartition des WC est du ressort de la Ligue Grand Est, qui en affectera une partie au club organisateur.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames, ceci à la date de clôture des inscriptions La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du

WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.

Le club réserve 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Inscription

Par écrit : Golf de Faulquemont-Pontpierre, avenue Jean Monnet 57380 FAULQUEMONT, Avant *le vendredi 19 juin 2020* avec le nom et le prénom, accompagnée du droit d'engagement. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard *le mardi 23 juin 2020*. Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date en ajoutant des dames et ou des messieurs et/ ou des joueurs professionnels sans se préoccuper de la répartition dames/messieurs/pros. Néanmoins ces joueurs devront répondre aux critères établis dans le règlement, il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Liste d'attente : En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Droit d'engagement

Non-membres du club :

80 € pour les adultes

40 € pour les joueurs de 19 à 25 ans (Nés entre 1995 et 2001)

30 € pour les joueurs de 18 ans et moins (Nés en 2001 et après)

Membres des clubs partenaires Abonnement PROXY EST :

40 € pour les adultes

20 € pour les joueurs de 19 à 25 ans (Nés entre 1995et 2001)

15 € pour les joueurs de 18 ans et moins (Nés en 2001 et après)

Membres du club :

30 € pour les adultes

15 € pour les joueurs de 19 à 25 ans (Nés entre 1995et 2001)

10 € pour les joueurs de 18 ans et moins (Nés en 2001 et après)

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.

Tirage et diffusion des départs

La diffusion des départs se fera le vendredi 03 juillet 2020 à 14h00.

- Affichage au tableau officiel,
- sur le site du Golf de Faulquemont-Pontpierre :
- Sur la page Facebook : golf de faulquemont pontpierre

L'intervalle des départs ne pourra en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

Les départs seront organisés depuis le tee n°1

Pour le 1^{er} tour, le tirage se fera dans l'ordre des index.

Pour le 2^{ème} tour, les départs seront établis en prenant l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour, dames et Messieurs séparément (avec éventuellement alternance de 2 ou 3 groupes successifs de Dames et Messieurs). Les joueurs et joueuses jouant pour le titre dans leur catégorie seront regroupés dans les dix derniers départs.

Prix

La valeur des prix se conformera strictement aux Règles du Statut d'Amateur.

Messieurs : Trophées pour les 3 premiers prix brut.

Dames : Trophées pour les 3 premiers prix brut.

Départage :

En cas d'égalité pour le titre Messieurs et Dames du Grand Prix, il sera joué un play-off en « mort subite » sur les trous 1,18,10,9.

En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire déterminé par RMS deviendra définitif.

Remise des prix :

Le Dimanche 05 juillet au Club-house suivi d'un cocktail.

Sauf cas de force majeure reconnu par le Comité, les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.

Comité

Le comité pourra adopter toutes modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et/ou des conditions climatiques. Sa composition sera affichée au tableau officiel et sera composé

- d'un représentant du Club organisateur
- d'un représentant du corps arbitral
- d'un représentant de la Ligue Grand Est

Arbitres

Non communiqué